

# NOTICE D'INFORMATION

## EMPLOI PLAN DE RELANCE

### « #1jeune1solution »

## PRINCIPE GÉNÉRAL

Dans le cadre de la campagne emploi de l'agence nationale du sport (ANS), un autre dispositif de soutien à l'emploi est déployé grâce au Plan de Relance : « #1jeune1solution »

Ce dispositif a pour objectif de faciliter l'entrée immédiate dans la vie professionnelle des jeunes de moins de 25 ans, prioritairement issus de zones carencées.

L'emploi n'est pas forcément lié à une qualification excepté pour le face à face pédagogique. Il peut donc s'agir de poste d'agent de développement, de soutien aux bénévoles pour le travail administratif... Il y a de plus la possibilité de faire signer aux jeunes un CDD pour deux années.

## AIDES FINANCIÈRES

Deux possibilités :

- 1 - Soit une aide sur 2 années : signature d'une convention pluri annuelle de 2 X 10 000 € (au maximum pour un plein temps). Le jeune doit **impérativement avoir moins de 25 ans** à la signature de son contrat de travail (en priorité un CDI)
- 2 – Soit une aide ponctuelle d'une année (au maximum 10 000 €)

## MODALITÉS DE DEPOT DES DEMANDES

Comme pour les emplois ANS, il est indispensable de prendre rendez- vous avec le référent emploi de la DRAJES<sup>1</sup> (comités régionaux / ligues) ou des SDJES<sup>2</sup> (clubs, comités départementaux) afin d'étudier la faisabilité et la recevabilité de la demande.

### ➤ Liste des référents emplois :

DRAJES : patrice.cassagne@jscs.gouv.fr et patrice.cassagne@ac-nantes.fr<sup>3</sup>  
SDJES 44 : Nordine Saidou à l'adresse ans44@ac-nantes.fr  
SDJES 49 : samuel.dumont@maine-et-loire.gouv.fr et samuel.dumont@ac-nantes.fr  
SDJES 53 : manuela.montebrun@ac-nantes.fr  
SDJES 72: noemie.coupeau@ac-nantes.fr  
SDJES 85 : franck.de-teule@ac-nantes.fr et sdjes85.eans@ac-nantes.fr

<sup>1</sup> DRAJES : Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, l'engagement et aux sports

<sup>2</sup> SDJES : Services Départementaux à la Jeunesse, à l'Engagement et aux sports

<sup>3</sup> A compter du 1<sup>er</sup> avril toute correspondance devra être envoyée aux adresses ac-nantes